



TRANSMIS LE 31/03/2026
 REÇU LE 31/03/2026
 AFFICHÉ LE 01/04/2026
 NOTIFIÉ LE 01/04/2026
 PUBLIÉ LE 01/04/2026
 EXÉCUTOIRE LE 01/04/2026

FRANCONVILLE-LA-GARENNE

Secrétariat Général
 XM/PCh /EM

ARRÊTÉ N° 26-289

**PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE
 A Mme Ginette FIFI-LOYALE, Conseillère municipale**

Le Maire de la Commune de Franconville-la-Garenne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-18,

VU l'installation du Conseil Municipal suite aux élections municipales du 15 mars 2026,

VU le Procès-Verbal du 20 mars 2026 relatif à l'élection du Maire et des Adjoints,

VU l'installation de **Mme Ginette FIFI-LOYALE, en qualité de Conseillère Municipale**, le 20 mars 2026,

CONSIDÉRANT le Tableau du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026,

CONSIDÉRANT que le Maire est seul chargé de l'administration,

CONSIDÉRANT l'utilité de déléguer certaines attributions du Maire pour la bonne marche du service public communal,

CONSIDÉRANT qu'un arrêté de délégation doit nécessairement préciser l'étendue et les limites des fonctions déléguées,

ARRÊTE

Article 1 – En application de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation de fonctions est donnée à **Mme Ginette FIFI-LOYALE en qualité de Conseillère municipale, dans les domaines et limites suivants** (étant précisé que le Maire peut toujours exercer les compétences qu'il a déléguées) :

- **Service Entretien ;**
- **Service Lingerie ;**
- **Fêtes foraines, forains et cirques.**

Article 2 – La délégation de fonctions définie à l'article 1 du présent arrêté comprend délégation de signature à **Mme Ginette FIFI-LOYALE**, de tous les actes suivants :

- **Service Entretien :**
 - Rapports, notes de service et correspondances se rapportant **au Service Entretien ;**
 - Signature des lettres de consultation des entreprises pour les achats publics d'un montant inférieur ou égal à 60.000 € HT.
- **Service Lingerie :**
 - Rapports, notes de service et correspondances se rapportant **au Service Lingerie ;**
 - Signature des lettres de consultation des entreprises pour les achats publics d'un montant inférieur ou égal à 60.000 € HT.
- **Fête foraine, forains et cirques :**
 - Rapports et correspondances se rapportant à la fête foraine et aux forains et aux cirques ;
 - Arrêtés d'acceptation d'occupation du domaine public ;
 - Signature des lettres de consultation des entreprises pour les achats publics d'un montant inférieur ou égal à 60.000 € HT.

Article 3 – La présente délégation étant consentie par le Maire, sous sa responsabilité et sous sa surveillance, le délégataire rendra compte à M. Le Maire, sans délai, de toutes les décisions prises et de tous actes signés à ce titre.



Ville de Franconville-la Garenne – Arrêté 26 -289 - FIFI-LOYALE Ginette

La signature de **Mme Ginette FIFI-LOYALE** sur les actes dont elle a compétence, devra être précédée de la mention :

*Par délégation du Maire,
Ginette FIFI LOYALE
Conseillère Municipale
En charge de....*

Article 4 – Le présent arrêté prendra effet à compter de sa transmission aux services départementaux au titre du contrôle de légalité, de l’affichage en mairie et/ou de sa notification et sera transcrite sur le registre des Arrêtés. Il sera porté au Recueil des Actes Administratifs de la Mairie.

Article 5 - En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l’objet d’un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 6 - Le Maire et/ou le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution du présent arrêté.

Fait à Franconville-la-Garenne, le 27 mars 2026.

Xavier MELKI

Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller régional Ile-de-France



Arrêté notifié à Ginette FIFI-LOYALE, le 01/04/2026
Signature

Acte à classer**ARR26-289DGS**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-03-31T09-24-36.00 (MI268704956)

Identifiant unique de l'acte : 095-219502523-20260330-ARR26-289DGS-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE À Mme
Ginette FIFI-LOYALE, Conseillère municipale

Date de décision : 30/03/2026



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.4. Delegation de fonctions
5.4.1. permanente

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [FIFI-LOYALE Ginette - ARR 26
-289.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 31/03/26 à 09:24

Par [MAGLOIRE Emmanuelle](#)

Transmis

Date 31/03/26 à 09:24

Par [MAGLOIRE Emmanuelle](#)

Accusé de réception

Date 31/03/26 à 09:30